

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INFIRMERIE

NOM : ..... Année 2024-2025  
PRENOM : .....  
CLASSE : .....

**⚠ Merci de :**

- **Cocher** chaque pièce fournie sur cette fiche,
- **Noter** les nom, prénom et classe de l'élève ou de l'étudiant sur chaque pièce,
- **Agrafer** toutes les pièces demandées,
- **Lire** la fiche «Fonctionnement de l'infirmierie » et télécharger les documents utiles (en plus de ceux-ci) **sur le site du lycée : <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>**

👉 [Lire, fournir les documents demandés et les cocher ci-dessous :](#)

### Dossier infirmier

- Fiche d'urgence et de santé
- Photocopie des vaccinations (avec nom, prénom et date de naissance) après leur mise à jour : 6 injections de **D.T.P** (diphtérie,tétanos, polio). **⚠ : Indispensable à l'inscription au lycée et à l'obtention du certificat médical d'aptitude pour la pratique professionnelle.**  
-> Les anciens élèves ou étudiants doivent vérifier leurs vaccinations et fournir une photocopie seulement si nouvelle vaccination.
- Photocopie de la carte d'identité (sauf si déjà fournie l'année dernière)
- Une **dispense** de sport ou de travaux pratiques totale ou partielle datée et signée si besoin,  
-> *Document vierge à télécharger sur le site du lycée onglet élèves-étudiants/pack rentrée 2024/dispense*
- Un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) si besoin -> *Voir précisions au verso.*
- Photocopie de l'ordonnance des médicaments à prendre si besoin.

**Visite médicale pour les mineurs** les 17 ou 18 septembre 2024 (y compris le mercredi après-midi). C'est obligatoire.

- > Pour tous les élèves ou étudiants mineurs (sauf 1<sup>ère</sup> et term Gles)
- > Documents ci-joints à préremplir et à joindre au dossier de rentrée :

- Questionnaire médical,
- Fiche médicale (partie administrative),
- Photocopie des vaccinations à jour (avec nom, prénom et date de naissance).

**Régime particulier :**     Sans porc,     Végétarien,     Sans lait,     Sans gluten,  
 Sans viande (ex si régime halal ou élève d'origine indienne)  
 Autre .....     Allergie à .....

-> Fournir en cas d'allergie :

- Un certificat médical
- Un bilan allergologique.

**L'élève ou l'étudiant doit toujours avoir sur lui :**

- Sa carte d'identité,
- Sa **CARTE VITALE** (à votre demande sur ameli.fr à partir de 12 ans, indispensable si votre enfant est interne ou part en voyage d'étude cette année)
- La **photocopie de l'attestation de MUTUELLE**,
- Sa **CARTE DE GROUPE SANGUIN** s'il en a une.

↳ [Demande de PAI médical](#) (Projet d'Accueil Individualisé)      OUI       NON

En cas de maladie de longue durée ou en cas d'urgence, vitale ou non (allergie alimentaire ou au pollen, asthme, épilepsie, diabète, narcolepsie, dysménorrhée, migraine ...), afin que votre enfant puisse avoir son traitement même quand l'infirmière est absente.

**En effet il est interdit de garder des médicaments dans son sac ou à l'internat, sauf autorisation de l'infirmière.**

-> Document vierge à télécharger sur le site du lycée, soit 4 pages, onglet élèves-étudiants/pack rentrée 2024/PAI.. Voir protocole à suivre pour demander un PAI.

**Fournir :**

- Le formulaire du PAI rempli par votre médecin traitant (il doit signer en 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> page),
- Un compte-rendu médical,
- Un bilan allergologique si allergie,
- L'ordonnance correspondante,
- Les médicaments correspondants.

↳ [Traitement médical de courte durée ou non vital](#)

Fournir dès la rentrée ou dès que votre enfant revient au lycée après une maladie ou un traumatisme :

- L'ordonnance,
- Les médicaments

**BONNE RENTREE DANS NOTRE ETABLISSEMENT  
ET PORTEZ-VOUS BIEN !**

L'infirmier, Samir BOURAHLA